

### Préambule et conditions de réalisation générales :

Pour le Bachelier et les trois Masters de la filière Biologie-Biochimie, toutes inscriptions confondues, les chiffres en 2017-2018 étaient respectivement de 193 et 142 étudiants inscrits, alors qu'ils atteignent pour 2021-2022 respectivement 381 et 265 étudiants, soit un accroissement d'environ 90% de la population étudiante en 5 ans. Complémentairement, le personnel des Départements BEE et SV est impliqué dans d'autres filières de la Faculté (ex. Master en Océanographie) et d'autres Facultés dont la population étudiante est également en augmentation (ex. Psychologie, Médecine et Médecine Vétérinaire). Il est important de rappeler que le contexte propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) joue un rôle indéniable dans la qualité de l'enseignement supérieur et influe *in fine* sur la capacité des filières à organiser leurs enseignements. Il faut tenir compte du financement de l'enseignement supérieur de la Communauté française et de son fonctionnement en « enveloppe fermée ». Or il est impératif de disposer de suffisamment de ressources humaines pour l'encadrement afin de produire des résultats de qualité.

Les Décrets Bologne puis Paysage ont entraîné une hétérogénéité des programmes annuels des étudiants (PAE à cheval sur plusieurs blocs). De même les principes d'accessibilité libre aux études de Bachelier (BAC) aux porteurs du CESS et la perméabilité entre plusieurs types d'enseignement (Hautes écoles) dans l'accès aux Masters sont à prendre en compte comme autant d'éléments induisant une hétérogénéité du public en premier et second cycle. D'autre part, la réglementation autorisant les inscriptions tardives (jusqu'au 31 octobre) implique que 30% des étudiants s'inscrivent après la rentrée académique, alors que les cours et les activités pratiques obligatoires ont déjà commencé. La multiplication des cas particuliers ne favorise ni la cohérence pédagogique (logique de progression dans les études et d'acquisition graduelle des compétences), ni l'efficacité en termes de communication vers les étudiants et d'organisation pratique.

C'est pourquoi, à ce stade, les éléments ci-après, annoncés dans le communiqué du 29 avril 2021 du gouvernement de la FWB concernant le projet de réforme du Décret Paysage par la ministre V. Glatigny, faciliteraient la mise en place du présent plan d'action :

- *Renforcer les moyens dédiés à l'aide à la réussite pour les étudiants, et les diriger en priorité vers ceux qui en ont le plus besoin.*
- *Mieux structurer le début du parcours des étudiants afin qu'ils puissent vérifier rapidement s'ils se situent bien sur une trajectoire de réussite, tout en conservant la possibilité d'acquérir graduellement les savoirs et compétences nécessaires à l'obtention d'un diplôme.*

De plus, il est nécessaire que le contexte législatif puisse se stabiliser quelques années pour disposer d'éléments de comparaison pertinents à long terme.

Par ailleurs, dans un contexte d'amélioration de l'existant, il faut souligner l'implication, tant formelle qu'informelle, depuis de nombreuses années, d'acteurs internes (par exemple via le Conseil des Etudes) et externes (relations avec le monde socioprofessionnel) dans la qualité du cursus. Néanmoins, la méconnaissance de l'intérêt de la démarche qualité conduit régulièrement à un manque de reconnaissance de l'implication de membres du personnel académique, comme du personnel scientifique, dans des actions liées à l'amélioration continue de l'enseignement, limitant la légitimité de ces acteurs et de leurs propositions.

**Axe 1 : Programme**

N°	Terme	Description/objectif de l'action prévues	Responsable(s)	Actions à prévoir	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.1	Court	Équilibrage des <i>ECTS</i>	Présidents des Départements Biologie, Ecologie et Evolution et Sciences de la vie (BEE et SV) avec les Présidents des <a href="#">Conseils des Etudes et des Jurys d'examens</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mener une enquête sur la charge effective des étudiants, analyser et tirer les conclusions en vue de modifier le programme ou l'équilibre des tâches (cfr Master en Sc. Spatiales)</li> <li>· Sensibiliser le corps académique à ces questions, sur base de la littérature pertinente (éventuellement en partenariat avec l'IFRES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· A partir du cadastre de la charge de travail moyenne « réelle » des étudiants (versus ce qui est repris dans CELCAT), y compris charge de travail à la maison et échéances, rectification des charges en ECTS dans les programmes de cours de BAC et Master</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Voir points 4.2 gouvernance et pilotage à 4.4 enquêtes</li> </ul>
1.2	Moyen	<i>Équilibrage du programme</i>	<a href="#">Départements</a> BEE et SV	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Vérifier que les modifications du nombre d'heures de cours théoriques et/ou pratiques ne surchargent pas les horaires</li> <li>· Effectuer des arbitrages</li> <li>· Mener une enquête à terme pour vérifier la contribution de chaque cours aux nouvelles KLO (cfr 1.3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Répartition équitable de la charge, notamment sur les deux quadrimestres, quand c'est possible (en effet, les stages de terrain ne peuvent avoir lieu qu'à certaines périodes de l'année selon la saison, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Revoir la définition des charges académiques et le lien avec les financements (exemple : pour les enseignements en classe inversée, la charge comptabilisée pour le titulaire devrait être basée sur les ECTS et pas uniquement sur les heures de classe en présentiel)</li> </ul>
1.3	Moyen	Mise à jour des <i>KLO</i>	Groupe de travail <i>ad hoc</i> , en support aux Départements	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer les informations sur ce qu'est une compétence auprès de tous les enseignants de la filière en partenariat avec l'IFRES (démontrer concrètement l'intérêt de les définir, avec des exemples contextualisés)</li> <li>· Montrer la nécessité d'établir un fil conducteur lié aux compétences transversales au sein de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Evolution et reformulation des KLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pouvoir tenir compte des prérequis de façon plus stricte lors de l'établissement des PAE et s'assurer une répartition plus homogène des étudiants au niveau des blocs dans les années d'études</li> <li>· En relation avec les points</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>· Reformuler les compétences et <i>Key Learning Outcomes</i> – <i>KLO</i>, en incluant les compétences transversales et en vérifiant la contribution de chaque cours à l'un ou l'autre aspect</li> </ul>		1.1 et 1.2, ainsi que 3.3 à 3.5 (identité) et les points 4.2 à 4.4 (recueil des informations via les enquêtes institutionnelles et spécifiques)
1.4	Court	<i>Formalisation du degré d'attente des enseignants vis-à-vis des étudiants</i>	Départements, en collaboration avec les Conseils des Etudes (CE) et Jurys	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Obtenir que les rubriques « Evaluation » des engagements pédagogiques (EP) de tous les cours soient remplies et claires.</li> <li>· Rassembler des exemples concrets et parlants de grilles d'évaluation standardisées (pour les stages et les mémoires, y compris la défense orale, mais aussi pour des examens écrits et de TP) et les présenter aux enseignants</li> <li>· Présenter des exemples de feedbacks formatifs donnés aux étudiants à partir de ces grilles d'évaluation (séances de correction des examens, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Révision, lorsque c'est nécessaire, de la formulation des attentes des enseignants</li> <li>· Communication aux étudiants de grilles d'évaluation critériées et de correctifs, par exemple dans un but d'autoévaluation ou de préparation aux évaluations</li> <li>· Evaluation plus objective des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· En cas de manquements, permettre un arbitrage par la Faculté</li> <li>· Voir aussi les points 4.2 pilotage, et 4.4 EVALENS et autres enquêtes</li> </ul>

**Axe 2 : Etudiants**

N°	Terme	Description/Objectif de l'action prévue	Responsable(s)	Actions à prévoir	Résultats attendus	Conditions de réalisation
2.1	Long	<b>Promotion de la réussite des étudiants entrant en bloc1 du BAC</b>	Président du CE de BAC, avec le sous-Jury du bloc 1 du BAC  <i>Contacts et ressources : Services Guidance et Orientation, IFRES, Cellule Aide à la réussite de l'ARES</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Sur base de l'expérience interne, en partenariat avec l'IFRES, déterminer les méthodes d'identification des catégories d'étudiants sur lesquels des efforts de remédiation spécifiques devraient se concentrer : confronter la littérature récente, le recueil annuel des taux de réussite et les <i>learning analytics</i> ou autres tests diagnostiques déjà en place en bloc 1 du BAC.</li> <li>· Appliquer les indicateurs d'efficacité aux aides existantes pour mettre en place un système de remédiation « optimal » et guider au mieux les étudiants en difficulté (par exemple en mettant à la disposition des étudiants des ressources pédagogiques complémentaires aidant à mieux appréhender la matière des cours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Cartographie de la population étudiante d'après les profils établis</li> <li>· Organisation de la prise en charge de chaque profil grâce à un ensemble d'outils et de bonnes pratiques spécifiques</li> <li>· Amélioration de l'usage par les étudiants des ressources mises en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Disposer de moyens humains pérennes pour travailler sur ce dossier</li> <li>· Mettre en route en bloc 1 du BAC du projet de réforme de Paysage par la ministre V. Glatigny <i>NB : nécessité d'avoir un contexte législatif stable pour identifier les éléments pertinents à long terme</i></li> <li>· Gagner l'adhésion des enseignants de bloc 1 des autres filières en sciences (voir également le point 4.1)</li> <li>· Elargir la liste des services à la communauté valorisables dans les dossiers académiques des enseignants</li> <li>· Veiller au respect du RGPD</li> </ul>
2.2	Moyen	<b>Promotion de la réussite des étudiants entrant en bloc 0 des Masters</b>	Présidents des CE de Master, avec les Jurys	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier des profils d'admissions en bloc 0 de Master (selon le diplôme de bachelier obtenu, y compris pour les étudiants Hors CFWB, mais aussi de façon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Recensement de l'origine et du passé académique des étudiants afin d'établir des profils</li> <li>· Etablissement du programme du bloc 0 des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre à jour régulièrement les conditions d'admission</li> <li>· Veiller au respect du RGPD</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>personnalisée)</li> <li>· Mettre en place l'auto-évaluation par des tests informatifs, pour certaines matières du programme de bloc 0, avec visée dispensatoire ou visée de remédiation</li> </ul>	<p>Masters en fonction de chaque profil et mise à disposition de ressources complémentaires pour les étudiants moins bien préparés</p>	
2.3	Court	<p>Favoriser la <b>mobilité des étudiants</b> (internationale OUT, divers programmes dont les Erasmus, pour les cours, les stages, etc)</p>	<p>Coordinateurs ERASMUS des filières</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer l'information des étudiants sur la mobilité via les CE et les séances spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur les différents types de mobilité (notamment internationale)</li> <li>○ Sur les moments-étapes pour organiser sa mobilité (publier un vade-mecum sur les démarches dès le BAC)</li> <li>○ Sur le choix du moment adéquat (bloc 3 du BAC ou Master)</li> <li>○ Sur les feedbacks des étudiants partis</li> </ul> </li> <li>· Faciliter les démarches administratives, avec le soutien du personnel référent au Décanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mobilité <i>out</i> augmentée</li> <li>· Information disponible et mise à jour des accords</li> <li>· Publication et mise à jour d'un calendrier des étapes clefs pour la mobilité</li> <li>· Capsule vidéo sur les feedbacks des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Valoriser le travail des coordinateurs ERASMUS/mobilité dans leur dossier administratif en tant que service à la communauté</li> <li>· Faciliter l'accès aux informations (vade-mecum) et le repreciser lors des journées d'accueil (feuilleton)</li> <li>· Améliorer la visibilité des informations sur le site institutionnel</li> <li>· Désigner un interlocuteur au niveau des secrétariats (B6 : M. Lunetta et S. Hanson ; B22 : C. Ek)</li> </ul>
2.4	Court, moyen et long	<p><b>Refinancement des stages de terrain</b> (en veillant à garder l'attractivité liée aux destinations des stages)</p>	<p>Groupe de travail à constituer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Communiquer sur les dépenses à prévoir annuellement et distinguer les stages obligatoires des stages optionnels</li> <li>· Indiquer aux étudiants des pistes de financement alternatives (ex : bourses spécifiques Comoth, etc)</li> </ul>	<p>Diminution de la quote-part étudiante pour participer aux stages de terrain si possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Se renseigner pour savoir si d'autres financements externes existent</li> <li>· Informer sur les aides du Service social des étudiants</li> </ul>

2.5.	Court	Amélioration du <i>taux de participation des étudiants</i> dans les <i>instances</i> telles que les Conseil de Faculté, Conseil des Etudes	Présidents des CE	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Communiquer annuellement sur les rôles des instances et l'apport que peuvent avoir les étudiants dans ces structures (informations générales, feedbacks et témoignages ; exemple : via une enquête du Conseil des études, les cours d'embryologie et de paléontologie ont été réintroduits dans le programme)</li> <li>· Sensibiliser les étudiants à l'<b>importance</b> d'avoir des représentants en Faculté via les informations données aux CE</li> <li>· Générer de l'information sur le site myStudent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Information disponible et mise à jour (par exemple via l'outil myStudent)</li> <li>· Augmentation du taux de présence et/ou des candidatures d'étudiants de Biologie dans ces instances</li> <li>· Participation régulière des délégués à des réunions étudiants/enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informer en début d'année et surtout au début des études</li> <li>· Réfléchir à une clé de répartition au CF, selon les filières</li> <li>· Permettre aux représentants étudiants de rencontrer le Doyen en dehors des séances du CF</li> <li>· Veiller, par exemple, à excuser les représentants étudiants pour les activités à présence obligatoire organisées en même temps que les réunions des CF ou CE</li> </ul>
------	-------	--	-------------------	--	--	--

**Axe 3 : identité et communication**

N°	Terme	Description/objectif de l'action prévue	Responsable(s)	Action à prévoir	Résultats attendus	Conditions de réalisation
3.1.	Court et moyen	Communication générale aux étudiants	Présidents des CE et secrétariats des Départements, en collaboration avec les représentants des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Revoir la publicité, le contenu et la forme des séances d'informations « pratiques/logistiques » aux étudiants (sujets qui les touchent directement comme l'accueil, l'acquisition de matériel, les modalités et critères d'évaluation, les stages, ERASMUS et autres possibilités de programme hors ULiège, les mémoires, etc)</li> <li>· Définir et valoriser le rôle des délégués de classe et représentants au sein du CE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· « Meilleure » utilisation des réunions existantes (recueil plus formel d'informations sur les besoins des étudiants)</li> <li>· Centralisation des supports des séances d'informations, conseils pratiques (folders spécifiques disponibles via myStudent ou un cours eCampus pour l'ensemble du BAC ou pour les Masters)</li> <li>· Uniformisation des moyens de diffusion en collaboration avec les délégués de cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Soutenir la modification du décret Paysage en vue de limiter les incohérences dues à la variabilité des programmes annuels des étudiants</li> <li>· Réaliser régulièrement des enquêtes, voir point 4.4</li> </ul>
3.2	Court	Développement des sites internet des Départements afin de mieux organiser les sources d'informations intra et extra filière	Responsable ( <i>community manager</i> ) désigné au sein des Départements BEE et SV	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Créer une nouvelle structure dynamique : par exemple, pointer le site de la Faculté des Sciences en termes de gestion des cursus, des horaires, etc, ou rediriger vers les UR en termes de veille scientifique et, le cas échéant, pour proposer des sujets de mémoires additionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Finalisation des nouveaux sites des Départements (visibilité, dynamisme)</li> <li>· Utilisation en parallèle des différents réseaux sociaux utiles (voir points 3.4 et 3.5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Valoriser le rôle de <i>community manager</i> en tant que service à la communauté</li> </ul>
3.3	Court	Contacts entre pairs et entraide	Président du CE de BAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Encourager l'entraide à travers les pratiques informelles (notes de cours collaboratives, listes de questions d'examens), évaluer le rôle potentiel du « Cercle des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Espace de discussion et de partage entre pairs</li> <li>· Ambiance positive et sentiment d'appartenance</li> </ul>	

				étudiants en Biologie »		
3.4	Long	Amélioration du lien avec les Alumni	Via les <i>community managers</i> des Départements (en collaboration avec des ressources facultaires, les UR, la cellule centrale en charge des Alumni)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser, officialiser et élargir les contacts</li> <li>Favoriser le retour d'informations pour alimenter la réflexion sur les KLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement des listes de contacts en dehors de l'ULiège et maintien du contact avec les diplômés (par exemple, pour alimenter la participation à des tables rondes « Carrière » ou soutenir les enquêtes post master, via utilisation d'un compte spécifique LinkedIn)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect du RGPD</li> <li>Voir les points 1.3 (KLO) et 4.2 (pilotage et recueil de données)</li> </ul>
3.5	Moyen	Amélioration du lien avec le monde socio-professionnel : connaissance des besoins et lieux de stage	Commission Permanente Facultaire à l'Enseignement (CPFE) et filière : Master BBMC Master BOE (BCBG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser, officialiser et élargir les contacts avec le monde socio-professionnel</li> <li>Favoriser le retour d'informations pour alimenter la réflexion sur les KLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour du référentiel « métier » et/ou renouvellement des listes de contacts (par exemple, pour alimenter l'offre de stages, la participation à des tables rondes « Carrière », via utilisation d'un compte spécifique LinkedIn)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect du RGPD</li> <li>Voir les points 1.3 (KLO) et 4.2 (pilotage et recueil de données)</li> </ul>
3.6	Moyen	Amélioration du lien avec le monde scientifique (UR/CARE)	Départements en collaboration avec les UR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire participer de façon plus formelle, officialiser, valoriser et élargir la participation des chercheurs aux activités d'enseignement, journées portes ouvertes, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance par les étudiants des activités de recherche des Départements/UR</li> <li>Meilleure connaissance des chercheurs de la formation actuelle</li> </ul>	

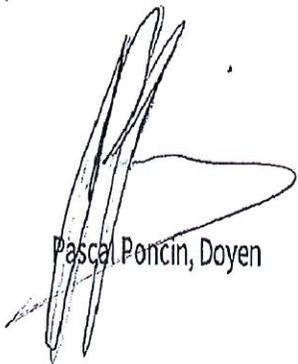
#### Axe 4 : gestion de la qualité

N°	Terme	Description/objectif de l'action prévue	Responsable(s)	Action à prévoir	Résultats attendus	Conditions de réalisation
4.1	Court (et moyen)	Maintien de la synergie des deux	Départements BEE et SV, CE et Jurys	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à transmettre les informations utiles des CE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réinstauration d'un espace de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir aussi Axe Programme, point 2 : aide à la coordination (surtout</li> </ul>

		départements liés au programme		<ul style="list-style-type: none"> <li>· vers les Départements</li> <li>· Organiser des réunions communes des enseignants de la filière Biologie, en particulier au niveau du Bachelier</li> </ul>	discussions entre enseignants favorisant la cohérence et le partage de bonnes pratiques	en BAC car chacun des deux Départements intervient au niveau du programme)
4.2	Court à long	Formalisation des lieux et acteurs liés à la démarche qualité	Conseil de Faculté ( <a href="#">CF</a> ), CPFE, Départements BEE et SV	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Repréciser les démarches, lieux et acteurs de la « culture qualité » ainsi que leurs interactions</li> <li>· Communiquer et mettre en avant les rôles des acteurs de la qualité (Coordonnateurs, CE, Départements, Jurys, GT, « chargés de mission », ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Suivi de la Qualité et légitimation du rôle des Coordonnateurs qualité, en articulation avec les autres acteurs de la « culture qualité »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Valoriser le travail des Coordonnateurs Qualité dans leur dossier en tant que service à la communauté</li> </ul>
4.3	Moyen (et long)	Pilotage du programme	Conseil universitaire à l'Enseignement et à la Formation ( <a href="#">CUEF</a> ), CPFE et Vice-Doyen Enseignement, Président Départements BEE et SV	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place une collaboration régulière et formalisée avec la cellule <b>Radius</b></li> <li>· Continuer la réflexion sur les données disponibles et celles à prendre en compte systématiquement dans le cadre du pilotage du programme</li> <li>· Documenter de façon continue les besoins en termes de ressources pour maintenir un encadrement et une formation de qualité, y compris à travers le tableau de bord facultaire</li> <li>· Attribuer les ressources de façon adéquate, par exemple sur base d'une enquête sur les besoins en encadrants des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Poursuite du développement du tableau de bord facultaire afin qu'il reflète encore plus la réalité du terrain (démultiplication des cours et des activités pratiques – TP, répétitions et stages)</li> <li>· Assise sur des bases rationnelles et actualisées du taux d'encadrement de chaque niveau d'étude de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Veiller au temps nécessaire à la récolte, à la vérification et au traitement des données ou des enquêtes</li> <li>· Point d'attention : augmentation continue de la population étudiante, dans un contexte d'enveloppes budgétaires fermées</li> <li>· Renforcer les liens entre programme, KLO et définition des charges d'enseignement (voir points 1.2)</li> </ul>

				différents cours · Planifier les demandes de renforcement des moyens d'encadrement sur base de l'analyse régulière des données (notamment grâce aux disponibles des réserves facultaires et institutionnelles) · Systématiser l'analyse en Départements des données (terme annuel)	filière	
4.4	Court	Prise en compte systématisée des données liées à <b>EVALENS</b> et d'autres enquêtes auprès des étudiants et encadrants	CUEF (Groupe de travail EVALENS), CPFE, CE et Départements BEE et SV	· Compiler les données disponibles (quantitatives et qualitatives) · Analyser ces dernières et en tirer des conclusions afin d'alimenter les décisions des Départements et autres organes · Donner des feedbacks aux principaux acteurs	· Analyse annuelle à chacun de ces niveaux des enquêtes menées, mise en avant des améliorations et détection des problèmes potentiels	· Augmenter le taux de participation aux enquêtes par les étudiants (si nécessaire, filtrer les cours pour lesquels les données manquantes sont trop importantes) - Voir travail en cours en CUEF (GT) et CPFE  · Enquêtes en lien avec les points « Etudiants » et « Programme »

Monsieur Pascal Poncin  
Doyen de la Faculté des Sciences



Pascal Poncin, Doyen

Monsieur Pierre Wolper  
Recteur de l'ULiège

